

# **ECHOS DE L'HUIS**

**BULLETIN  
MUNICIPAL  
ET COMMUNAL**



**N.4 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1983 - JANVIER**

**1984**



## EDITORIAL

=====

En ce début d'année le Maire et le Conseil Municipal présentent à toute la population de Lhuis leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année et souhaitent que notre commune traverse la crise actuelle sans gros dommages.

Dans notre N°1 des Echos de Lhuis un programme général d'action avait été esquissé; il est en cours d'exécution.

- La salle polyvalente, sans être complètement terminée, est opérationnelle et officiellement réceptionnée; vous avez pu constater qu'elle a déjà été le siège de nombreuses manifestations et activités diverses.

- La demande d'ouverture d'un dépôt contrôlé d'ordures ménagères a été faite en Août 1983 et nous avons l'espoir d'un aboutissement favorable dans une échéance pas trop lointaine.

- L'établissement du Plan d'Occupation des Sols (POS) est sensiblement retardé pour deux raisons:

- a) Le Service Départemental d'Architecture est intervenu pour faire une étude architecturale sur notre village très typique.

- b) La décentralisation met entre les mains de la municipalité et du maire la poursuite de la mise en place du POS et amène des formalités administratives assez longues.

- L'entretien des chemins, un peu freiné en 1983, va être activé en 1984 et différents investissements sont en étude; création d'un préau à l'école maternelle, aménagement de bureaux et de la salle du conseil de la mairie et poursuite de l'entretien des locaux communaux.

Notre bulletin continuera à vous tenir au courant de la vie communale et municipale, et les Conseillères, Conseillers Municipaux, les Adjoints et le Maire sont et seront à votre écoute pour maintenir et améliorer le cadre de vie dans notre pays de Lhuis.

L'équipe de rédaction du Bulletin.

# R E U N I O N   D U   C O N S E I L   M U N I C I P A L

du 14 Novembre 1983

Excusée: Mm.Ramel.

## VENTE DE FORETS O.N.F.:

Un revenu de 40.000 F. avait été prévu et inscrit au Budget Primitif. En fait le résultat de la vente du 25/10/83 a été de 88.000 F. (pour une mise à prix de 104.000 F.), d'où une somme de 48.000 F. supplémentaire à inscrire en section fonctionnement du Budget. (le prix de vente du m3 a été de 362,00 F.)

## UTILISATION DE CES 48.000 F.:

- Vaisselle salle polyvalente: 12.000 F.  
sont affectés à l'achat de cette vaisselle, ce qui évite l'emprunt aux sociétés initialement prévu.
- Salle polyvalente: 8.000 F.  
pour frais d'entretien. Une scène est envisagée, Mm.Adouard, M.David et M.Bonnard se proposent de visiter des salles des environs pour préparer un projet de scène.
- Electricité: 3.000 F.  
solde du renforcement du réseau 81-82.
- Décharge contrôlée: 12.000 F.  
mise en route des travaux, le dossier après enquête publique est en cours d'instruction.
- Stores: 7.000 F.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DEFENSE contre les eaux du Haut-Rhône: (Berges du Rhône)

Une délibération est à prendre pour l'élaboration des statuts. Lecture. Ceux-ci apparaissent vagues en particulier sur le plan du financement des travaux engagés et sa répartition entre communes adhérentes.

Le Conseil Municipal mandate M.le Maire pour demander des précisions à ce sujet, au percepteur d'une part et au secrétaire du Syndicat d'autre part.

## PORTIER TELEPHONIQUE GENDARMERIE:

Il servira pendant les heures de rapas et la nuit pour répercuter les appels de la porte dans l'appartement du gendarme de service.

Le Conseil Municipal accepte d'inscrire cette dépense au Budget 1984. (environ 3.000 F.)

## BRANCHEMENT d'EAU FOOT:

sur nouveau terrain du ESCLStB. Le Conseil Municipal décide la gratuité du branchement et de la consommation, à charge de la société de faire les travaux de branchement.

## PROTECTION DES CAPTAGES:

Les analyses d'Août sont mauvaises pour les sources du Nant et du Vivier.

La DDAS insiste sur la nécessité d'un stérilisateur à eau de javel sur ces captages dont l'eau est parfois polluée.

Des études et devis sont demandés au bureau spécialisé: E.D.A.C.E.R.E.  
Une subvention de 13.000 F. par point d'eau est prévue.

## SOURCE DU VIVIER:

si les sondages électriques pour Pierre Luizet sont favorables et permettent d'augmenter les ressources en eau de ce captage, le Vivier ne servirait que d'appoint à la consommation.

=====



R E U N I O N   D U   C O N S E I L   M U N I C I P A L

du 30 Novembre 1983

PODIUM OU SCENE POUR LA SALLE POLYVALENTE:

Trois conseillers s'étaient chargés d'étudier le projet d'une scène ou d'un podium lors de la précédente séance du Conseil Municipal. Les besoins d'une scène pour la fête des enfants à Noël ont permis d'élaborer un projet "personnalisé".

Au moment où nous mettons sous presse la réalisation de cette scène est terminée.

Les factures n'ont pas dépassé les prévisions:

|                                |          |
|--------------------------------|----------|
| Poutres M.Margueron T.T.C.:    | 3.854,50 |
| Plancher (plaques de 91 x 204) | 2.126,60 |
| Produit pour ignifuger:        | 2.581,92 |
| Rideaux                        | 4.749,05 |

TOTAL T.T.C.: 13.312,07 F.

Simultanément une proposition de podium métallique (à habiller) a été faite par une maison spécialisée. Le coût pour des dimensions analogues est environ 3 fois supérieur à notre réalisation, uniquement pour le podium et une barrière, sans armature pour le rideau, ni habillage.

Le Conseil Municipal a donc adopté le projet initial de construction en bois avec achat des matériaux, la main d'oeuvre étant constituée des conseillers et de toute personne désirant participer.

Madame Marcelle Bonnard a très gentiment cousu tous les rideaux.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE L'AIN:

Un devis de 170.000 F. est présenté pour la prochaine tranche dont 24.300 F. financés par la commune, soit en participant à un emprunt contracté par le syndicat, soit en contractant elle-même cet emprunt, soit encore par ses fonds propres.

Le Conseil décide de laisser le Syndicat contracter l'emprunt comme cela s'est passé pour les tranches précédentes.

CHAPITEAU DU CIMETIERE:

Quelques personnes ont émis le souhait de revoir à sa place le fronton métallique couvrant la porte du cimetière, actuellement déposé. Mais sa remise en place présente une gêne pour l'entrée des gros véhicules (pour déplacements de pierres tombales ou mise en place de caveaux préfabriqués) il semble donc peu commode de le mettre en place et de l'enlever chaque fois.

DEMANDE D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE:

Par la voix de M.Déglise, les institutrices demandent l'utilisation de la salle pour faire faire de la gymnastique aux enfants, pendant les heures de classe.

Le Conseil Municipal est d'accord, mais par mesure d'économie de chauffage propose de choisir un jour où la salle est réutilisée le soir (musique du mercredi, gymnastique des adultes du vendredi). Le vendredi semble le mieux convenir. Toutefois les conseillers demandent encore que les enfants soient munis de chaussons ou pantoufles.

La salle sera également utilisée le mardi après-midi pour la danse des petits.

-----

# R E U N I O N   D U   C O N S E I L   M U N I C I P A L

du 16 Janvier 1984

## PROTECTION DES CAPTAGES: (question déjà évoquée le 14 Novembre 1983)

Les captages de Rozanne et Milieu semblent être les plus faciles à protéger vu leur petite surface à clore et à acheter. Etant donné la complexité du tarif EDACERE et le grand nombre de parcelles des différents périmètres, une réunion est en cours de préparation pour fin Janvier entre EDACERE, l'agence de Bassin et la municipalité.

### STERILISATEUR CREUX DU NANT:

En ce qui concerne le Creux du Nant, la protection du captage par cloture semble moins urgente. Par contre un système de stérilisation correct est nécessaire rapidement vu les mauvais résultats lors des prélèvements.

Un système au chlore gazeux avec alimentation en énergie par panneaux solaires semble le mieux adapté (une alimentation en électricité par EDF nécessite l'implantation de 5 poteaux donc un coût élevé: 5.000 F. H.T. pour un faible besoin en énergie). Des chiffrages précis pour ce dispositif sont en cours.

## BATIMENTS:

### MAIRIE:

Monsieur le Maire présente un avant projet d'aménagement du rez-de-chaussée de la Mairie. Celui-ci a été étudié par la commission des batiments. Le projet comprend un aménagement des 2 ailes du rez-de-chaussée avec bureau du Maire, du secrétariat, une salle du cadastre, une salle d'archives et une salle de réunions.

Les travaux devraient être effectués si possible dans le courant des deux exercices à venir.

### APPARTEMENT DE M.DEGLISE:

Une pièce est à refaire dans l'année. Les réparations dans les autres pièces seront faites progressivement.

## DIVERS:

### SAPEURS POMPIERS:

L'achat d'un poste de radio est accepté par le Conseil Municipal. Coût 12.000 F.H.T. environ. Une subvention de 30% est accordée, l'Amicale des Sapeurs Pompiers en finance une partie.

### BERGES DU RHONE:

Des travaux d'enrochage sur la berge près du Pont de Groslée sont à effectuer.

### VESTIAIRES RUGBY:

Le RRCL envisage de construire un nouveau bâtiment pour vestiaires et douches sur un terrain à acquérir par la commune; la construction étant financée par le RCCL; le Conseil Municipal se déclare d'accord pour cette procédure.

-----  
S A F E R  
oooooooo

La SAFER a fait jouer son droit de préemption sur certaines parcelles en vente dans la commune.

Consulter la grille...



# RUGBY CLUB DU CANTON DE LHUIS

.....

Bien classé dans sa poule, le Club de Rugby commence à nourrir beaucoup d'espérance pour la saison prochaine, mais n'anticipons pas, le chemin du championnat est encore long.

Nous sommes conscients que nous arrivons à un tournant de notre histoire et si par chance nous accédons à la catégorie Honneur, il faudra bien se rendre à l'évidence que cela sera très difficile, car à ce stade de la compétition, nous nous trouvons aux portes de la troisième division: catégorie que convoite secrètement tout Club de Rugby, digne de ce nom.

Nous nous trouvons présentement au pied du mur, comment voyons-nous l'avenir ?...

Nous portons beaucoup d'espoir sur l'équipe "cami" qui à plus ou moins long terme viendra grossir les rangs de l'équipe Séniors.

Nous comptons aussi sur nos dynamiques, courageux et anciens joueurs; il faut être réaliste, bien que nous soyons montés de trois catégories, les joueurs sont pour la plupart toujours les mêmes, ce qui corrobore très bien que l'on peut faire évoluer le niveau d'un joueur.

Donc, amis supporters, vous voilà fixés sur l'avenir du Club, maintenant "le ballon" est dans votre camp.

BRUNO TARPIN.

## ECHO DU NANT

.....

L'Echo du Nant vous invite à la soirée musicale qu'il donnera le samedi 25 Février, salle polyvalente de Lhuis, à 20 heures 30 avec l'aide de "l'Union Républicaine" de Peyrieu. L'entrée y sera gratuite. Pour sa première production à Lhuis en salle, le Bureau de la Société espère un public nombreux.

D'autre part le groupement des sociétés musicales du Bas-Bugey organise une soirée musicale à Peyrieu le samedi 17 Mars avec participation des sociétés suivantes: Lhuis, St.Rambert-Tenay, Virieu le Grand, Seyssel, Peyrieu et les Tambours de la Renaissance de Bourg, champions de France, les Trompettes de Géricho de la Renaissance également. Cette soirée se terminera par un morceau d'ensemble exécuté par toutes les sociétés présentes.

Tous les amateurs de musique peuvent se réserver ces deux dates.

Le bureau remercie toutes les personnes qui par leurs dons soutiennent la Société.

## AMICALE DETENTE ET LOISIRS

=====

Après le "repas de l'Amitié" du 7 Janvier dernier qui réunit une grande partie de nos Anciens et connut un vif succès, l'"Amicale Détente et Loisirs, Club du 3em.Age", a décidé de ne pas rester sur ce bon départ dans la nouvelle année, et d'organiser un voyage de Printemps, 3 jours sur la Côte d'Azur: vendredi 30, samedi 31, et dimanche 1er.Avril.

Départ de Lhuis, devant la Mairie, à 6heures le 30 Mars. Pour l'itinéraire consulter les affiches dans les magasins ou à votre Club.

Renseignements et inscriptions: M.Bongibault à Saint-Martin, Lhuis  
Téléphone: 39-84-43 jusqu'à fin Février.

Prix du voyage: 745 F. -ouvert à tous-

Nombre de places limité à 50.

Carte d'identité nationale valide obligatoire.

Transport en autocar de luxe.

INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT, vous serez plus sûrs de pouvoir participer.

Il y aura de l'ambiance! Rappelez-vous du voyage en Alsace!...

Le Président:

Camille BONGIBAULT.



# RECYCLAGE...

**D**epuis quelques années "le sou des écoles" de Lhuis organise la collecte des vieux papiers sur le territoire de la commune. C'est un bon moyen pour financer une partie de ses activités. Mais c'est aussi une action d'intérêt national qui mérite quelques lignes dans les colonnes de "L'écho de Lhuis".

L'achat par des entreprises spécialisées des vieux papiers se fait en vue du recyclage de ces derniers, c'est à dire en vue de leur réutilisation après diverses transformations : triage, désencrage puis transformation en pâte à papier.

Le recyclage constitue une opération d'intérêt national à un quadruple point de vue.

## -1) Au plan écologique.

Pour fabriquer du papier recyclé il faut en moyenne 100 à 200 fois moins d'eau que pour du papier de qualité courante ou de première qualité (cf. tableau).

L'agriculture moderne par les nitrates et les pesticides qu'elle utilise et l'industrie par ses rejets, polluent les nappes phréatiques et les eaux de ruissellement. L'eau pure a tendance à devenir un bien rare et précieux qu'il nous faut ménager. Le recyclage du papier en l'économisant y contribue.

D'autre part, pour fabriquer du papier il faut du bois et donc abattre des arbres. Recycler le papier c'est économiser des arbres, lesquels sont indispensables à l'humanité pour réguler les climats et pour produire l'oxygène et l'humus à la base même de la vie.

## -2) Au plan énergétique.

Le recyclage du papier c'est en second lieu un moyen d'économiser l'énergie. En effet, le papier recyclé utilise pour sa fabrication six fois moins d'énergie que le papier normal, si l'on intègre à l'énergie utilisée pour la fabrication proprement dite (cf. tableau) l'énergie utilisée de manière annexe: collecte du papier, ... dans un cas, abattage, débardage, transport, ... dans l'autre. A l'échelle nationale ceci n'a rien de négligeable.

## -3) Au plan économique.

Les atouts du recyclage sont énormes:

-12.000 tonnes de papiers récupérables sont jetés tous les jours ; or, l'importation de bois, pâtes et papiers est le 2<sup>ème</sup> poste déficitaire - après le pétrole - du commerce extérieur français : 8 milliards de francs en 82.

-chaque tonne de papier recyclé économise environ 3000f. de devises étrangères.

-le recyclage des papiers permettrait une économie de 200 millions de francs dans les dépenses communales.

-la lutte contre le gaspillage est depuis 1973, la méthode la plus efficace qui ait été trouvée pour maintenir le niveau de vie et réduire les coûts de production.

-le papier peut être indéfiniment recyclé (avec un apport minimum de pâte à papier lors de chaque opération de recyclage.)

## -4) Au plan de l'emploi.

Le recyclage est créateur d'emplois : dans la récupération, dans les unités de désencrage, dans la fabrication (rames, ramettes,...), dans la transformation papetière (cahiers, blocs, enveloppes, cartons...), dans la vente, dans l'imprimerie.

En cherchant bien on pourrait sans doute trouver d'autres avantages au recyclage du papier. Ne serait-ce que celui de nous apprendre à mieux gérer nos déchets, à mieux les contrôler. A une époque où les décharges, sauvages ou pas, ne cessent de se multiplier cet apprentissage n'a rien d'inutile et la tâche des municipalités s'en trouverait allégée d'autant.

Ceci dit, malgré ces nombreux avantages le recyclage du papier se heurte, surtout en France, à plusieurs types de difficultés. Elles concernent la demande, d'une part et l'offre, de l'autre.

Côté demande. Le papier recyclé a bien mauvaise presse, notamment du fait qu'il n'est pas d'une "blancheur éclatante" et que son coût à l'achat est plus élevé. Pour ce qui est de la blancheur reconnaissons que c'est bien secondaire et qu'avec l'habitude on s'y fait très bien. En ce qui concerne l'argument, plus sé-

.../...



-rieux, du coût disons que ce qui était vrai hier du fait d'une production "marginale", en petites quantités, en petites "séries", est de moins en moins vrai avec une production croissante, sous la pression d'une demande qui ne cesse d'augmenter et qui ne tardera pas à inverser la vapeur par le biais des "économies d'échelle". A condition, bien entendu, que l'appareil productif occupe ce créneau d'un marché en pleine expansion.

Côté offre. Tout ne va pas pour le mieux. Aux Etats-Unis le recyclage du papier se porte bien : la plus importante usine de papier recyclé du monde, la Garden State, vient de consacrer des investissements considérables dans l'agrandissement et l'amélioration des performances de ses unités de production de papier recyclé. En France ça "traîne la savate". Sous la pression d'associations comme celle des Amis de la Terre ou des UFC/Que Choisir?, l'usine papetière de Ballencourt, qui dépend du groupe Chapelle-Darblay premier producteur français de papier journal, avait bien fini par être convaincue de l'intérêt d'investir dans une unité de désencrage de 40.000 tonnes par an, mais malheureusement en novembre 1980 cette usine fermait ses portes et le 13 décembre 80 elle déposait son bilan....Chapelle-Darblay continue - en pointillés il est vrai - l'exploitation de cette usine en attendant un accord avec les pouvoirs publics sur un plan de redressement. Si accord il y a .... (1).

Notre rôle de consommateur, d'utilisateur de papier, est de continuer à peser dans le sens de l'intérêt collectif. Le recyclage du papier (sans oublier les autres matériaux : verre, métaux...) n'a rien d'une opération "gadget". Il est fondé et utile à la collectivité d'où la nécessité d'en favoriser la promotion. C'est stocker ses vieux papiers, pour les donner au sou des écoles par exemple, mais c'est aussi autant que possible utiliser du papier recyclé pour nos usages quotidiens (2): enveloppes, papier à lettre, cahiers d'écolier, emballages...

Pour ma part et en guise de conclusion je suggérerais l'usage du papier recyclé dans notre Mairie, dans nos écoles et pour le tirage de l'Echo de Lhuis... Pourquoi pas?

Georges DAVID.

(1) Le groupe papetier Chapelle-Darblay est actuellement en pleine crise de restructuration. Le plan de redressement mis sur pied par la direction et les pouvoirs publics se heurte à l'opposition d'une partie des travailleurs.

(2) Une association nationale s'est mise en place pour assurer la promotion du papier recyclé : Association pour la promotion du papier recyclé 23, rue Gosselet 59000-Lille. Tél: (20) 52.12.02.

Sur la région une association (loi de 1901) assure la vente de papier recyclé: Courant Alternatif 4, rue Bodin 69001-Lyon tél: (7) 827.29.82.

| Apport nécessaire | Première qualité                                                                                              | Qualité courante                                                                                                | Recyclé                                                                                                       |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| EAU FRAICHE       | <br>jusqu'à 200 000 litres | <br>jusqu'à 100 000 litres | <br>jusqu'à 2 000 litres |
| BOIS              | <br>53 stères (2 400 Kg)   | <br>3,8 stères (1 700 Kg)  | <br>Vieux papier seul    |
| ENERGIE           | <br>plus de 7 000 kWh      | <br>5 000 kWh en moyenne   | <br>moins de 2 500 kWh   |

Tableau : matières premières nécessaires et énergie pour la fabrication de 1000 kg de papier.